

Le 20 JAN. 2021

DIRECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

Service ERP - Nuisances

N/réf : CD/SB 2021/7

CERTIFICAT D'AFFICHAGE



Monsieur Gilles BOURDOULEIX, Maire de la Ville de Cholet, Président de l'Agglomération du Choletais, soussigné, certifie que :

L'avis en placard annonçant l'enquête publique ouverte sur la demande de permis de construire déposée à la Mairie de Mazières-en-Mauges et le projet de créer une usine de fabrication de boissons rafraîchissantes sans alcool, située ZAC de l'Appentière – 49280 Mazières-en-Mauges, par Monsieur le Directeur de la SAS l'Abeille ont été affichés du jeudi 12 novembre 2020 au mercredi 6 janvier 2021 inclus dans les formes réglementaires.

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire